

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

17 février 2026

Sophia Bennani est nommée directrice des contrôles au sein de l'AMF

Jusqu'à présent directrice de la division en charge des contrôles des sociétés de gestion de portefeuille et des conseillers en investissements financiers (SGP-CIF), Sophia Bennani est nommée directrice des contrôles à compter du 16 février 2026. Elle succède à Nicolas Patel, qui a assuré cette fonction pendant 15 ans.



Sophia Bennani est diplômée de l'ENSAE et d'un DEA de macroéconomie, économétrie et méthodes quantitatives. En septembre 2005, elle débute sa carrière à l'AMF en tant que chargée de mission sur les techniques de gestion complexe au sein du service des prestataires et produits d'épargne. Elle contribue à l'évolution de la réglementation et de la doctrine en matière de calcul de l'effet de levier des fonds, de valorisation et de contrôle des risques dans les sociétés de gestion de portefeuille.

De septembre 2009 à août 2012, Sophia est détachée auprès de l'ACAM puis de l'ACP (devenue Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)) en tant que contrôleur au sein d'une brigade de contrôle des assurances.


En septembre 2012, elle rejoint la Direction des contrôles de l'AMF où elle occupe un poste d'inspectrice au sein de la Division sociétés de gestion de portefeuille et produits d'épargne. Nommée adjointe à la directrice de la division SGP-CIF en 2015, puis directrice de cette division en 2019, elle accède aujourd'hui aux fonctions de directrice des contrôles. Sophia rapporte à Sophie Baranger, directrice des enquêtes et des contrôles, et secrétaire générale adjointe de l'AMF.

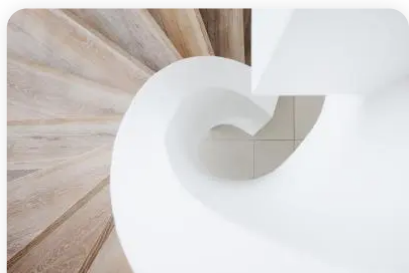
Sa grande expérience des contrôles et de l'AMF permettra à Sophia de poursuivre le déploiement d'un plan de charge exigeant, selon une approche par les risques, et de préserver une proximité avec les parties prenantes internes et externes, afin de répondre aux enjeux d'exemplarité, de compétitivité et de convergence européenne qui guident l'action de l'AMF.

Mots clés

INSTITUTIONNEL

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

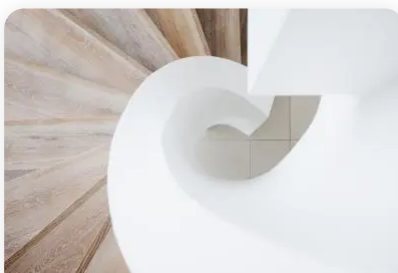


ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

17 février 2026

Notre gouvernance

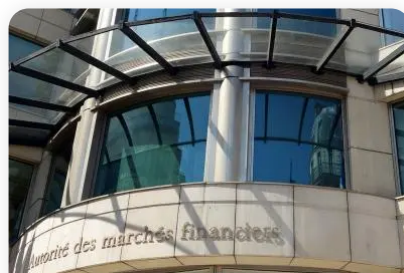


ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

04 février 2026

Le Collège de l'AMF



COMMUNIQUÉ AMF

INSTITUTIONNEL

03 février 2026

L'AMF décerne son prix 2025 du jeune chercheur en économie à Alexandre Madelaine



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02